

Appel à projets

22^e Prix Paul Duvigneaud

de l'Éducation permanente à l'environnement urbain
soutenu par la Commission Communautaire Française

thème : « **Le végétal en ville :
de la qualité de vie pour tous** »

... en bref

OBJECTIF

Développer un projet d'éducation permanente, en Région de Bruxelles-Capitale, permettant de rassembler des publics diversifiés autour du thème des bénéfices apportés par une végétalisation réfléchie de la ville (impacts santé, « habitabilité »...) – en excluant toutefois les projets exclusivement centrés sur l'alimentation.

Ce thème fait donc référence, par exemple, aux rôles que les plantes peuvent jouer dans la qualité de l'air, dans le microclimat urbain, dans la gestion des matières organiques ou dans le cadre de vie en général. Autant que possible, les projets comporteront une approche de nature scientifique.

QUI PEUT PARTICIPER ?

L'appel à projets est ouvert à tout collectif, même formé pour l'occasion

EN PRATIQUE

- valeur du Prix : 2000 EUR
- lancement de l'appel à projets : 20 mars 2015
- date limite de dépôt des candidatures : mercredi 17 juin 2015
- le collectif lauréat sera connu pour le 15 juillet au plus tard
- contacts, formulaire et dépôt des candidatures... :

Centre Paul Duvigneaud de Documentation écologique, rue de l'Ermitage 55 à 1050 Bruxelles

Tél : 02 642 24 92- 0470 100 591

www.centrepaulduvigneaud.be centrepduvigneaud@gmail.com

DE L'ÉDUCATION PERMANENTE AVANT TOUT

La dénomination complète du concours : « Prix Paul Duvigneaud de l'éducation permanente à l'environnement urbain », permet de souligner sa vocation première : développer, chez le public adulte aussi bien que chez les jeunes :

- une prise de conscience et une analyse critique des réalités et enjeux actuels (environnementaux, mais aussi de santé publique et de qualité de vie...) dans la communauté urbaine ;
- la capacité à mener des initiatives collectives, basées sur une citoyenneté active,
- privilégiant l'expression d'une diversité culturelle et/ou intergénérationnelle.

Le Prof. Duvigneaud et l'écosystème urbain

Professeur de botanique et d'écologie à l'ULB, Paul Duvigneaud fut un précurseur de l'analyse des écosystèmes, et l'un des premiers à étudier la ville selon cette méthode scientifique.

Bruxelles dans les années 1970, Charleroi ensuite, furent l'objet de nombreux travaux, qui progressivement intégrèrent davantage de données sociologiques, socio-économiques, ou liées à la santé... à partir desquelles Duvigneaud développera des concepts d'écologie humaine, qui le mèneront aussi à entamer un dialogue avec les pouvoirs de décision de l'époque.

Sans jamais se départir d'une préoccupation pédagogique, soucieuse du plus grand nombre.

Ces qualités d'éducation permanente constitueront, au même titre que la mise en valeur du thème, un des critères majeurs de sélection du projet lauréat.

La richesse des **partenariats** développés constitue à coup sûr un gage de réussite de tels projets.

LE THÈME : « Le végétal en ville : de la qualité de vie pour tous »

Le végétal est présent en ville sous différentes formes : espaces verts plus ou moins diversifiés en espèces et en structure (nombre de strates...), arbres/arbustes d'alignement le long des voiries, plantes grimpantes, etc. Tous les types de quartiers peuvent ainsi connaître une *verdurisation*, perçue par nombre d'habitants comme un plus pour leur « cadre de vie » : elle améliore l'*habitabilité* du milieu urbain pour l'espèce humaine, de façon consciente ou non.

À cet impact psychologique peuvent venir s'ajouter d'autres bénéfices sur la santé et le bien-être, dont les plus documentés scientifiquement sont :

- le piégeage (éventuellement la métabolisation) de certains polluants de l'air, quantitativement bien marqué lorsque la surface des feuillages est importante ;
- une atténuation des *îlots de chaleur urbains*, et donc des conséquences des canicules, par le biais de deux mécanismes : l'ombrage de matériaux minéraux, l'*évapotranspiration* (très consommatrice d'énergie solaire).

Dans certaines situations, les végétaux urbains peuvent encore contribuer à un meilleur *fonctionnement écosystémique* de la ville, lui-même porteur d'une meilleure intégration de l'Homme dans son environnement :

- par les multiples effets de la végétation (surtout associée à un sol) sur le cycle de l'eau : interception/évaporation de précipitations, infiltration accrue, absorption/évapotranspiration...
- le recyclage sur place de la matière organique, en particulier par compostage, qui peut être qualitativement amélioré via l'utilisation de matériel ligneux issu de la gestion des arbres et arbustes ;
- l'accueil de la vie sauvage : diversité en espèces et en structure permettent à la végétation d'offrir de multiples ressources aux espèces animales et fongiques ; par exemple, des haies bien conçues offrent abris et nourriture alternative à des insectes *auxiliaires*, aidant à se passer d'insecticides au jardin...
- une production locale de légumes, fruits, condiments... **ATTENTION** : même si nous reconnaissons à cette dernière fonction une grande importance (pragmatiquement : quantité et qualité des productions, opportunités de formation professionnelle ; ou plus symboliquement : pour recréer du lien à la terre et du lien social auprès des citoyens...), **nous faisons le choix en 2015 de récompenser par le Prix Paul Duvigneaud un projet qui NE sera PAS focalisé sur cet aspect « alimentation ».**

Construire un projet d'éducation permanente qui mette en évidence de tels bénéfices – et le fait qu'ils peuvent profiter à tous, et non uniquement à une minorité d'« amoureux de la nature » – ne veut pas dire pour autant qu'il faille nécessairement cacher les limites et contraintes liées à la végétation en ville !

Par exemple, le travail de sensibilisation peut inclure des thèmes comme :

- la nécessité d'un entretien des aménagements végétalisés (les moyens...) ;
- l'indispensable gestion de la matière organique qui en découle ;
- une attention particulière aux pollens allergènes, e.a. pour certains arbres/arbustes ;
- l'inadéquation entre alignement d'arbres à large couronne et rues trop étroites (si la circulation automobile est dense: stagnation des polluants à hauteur des habitants...).

IMPORTANT !

Le Centre Paul Duvigneaud se met à la disposition des candidats, pour les aider (s'ils le désirent !) à se documenter, à évaluer les actions de sensibilisation à mettre en place dans leur quartier, etc.

Il est vivement conseillé de prendre directement contact avec nous **bien avant le 17 juin**, pour vérifier l'adéquation d'un pré-projet au thème et aux fondamentaux de l'éducation permanente.